

Profil de Poste : CPC Strasbourg 6

Circonscription : STRASBOURG 6

Libellé du poste : Conseiller Pédagogique de Circonscription

1. Définition du poste et des missions :

Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale dont il est le collaborateur direct. Il met en œuvre le projet de circonscription, contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEEN. Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier. Il apporte un regard positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant. Il assure le suivi des actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.

Animation et formation :

- Il élabore, sous la responsabilité de l'IEEN, le **plan annuel de formation** de la circonscription.
- Il participe et/ou anime des **groupes de travail** (directeurs, liaisons inter cycles, conseils écoles-collèges...).
- Il participe activement à l'organisation et à la conduite des **animations pédagogiques et aux stages** de circonscription, en intégrant notamment la logique de formation par les compétences (FCP) et les dispositifs hybrides.
- Il encourage et contribue à la diffusion des **réussites pédagogiques**.
- Il contribue à l'actualisation des **ressources** sur le site de la circonscription et des **outils de formation à distance**.
- Il participe à la **formation départementale** des enseignants et contribue aux projets de l'institution.

Fonctionnement pédagogique et administratif des écoles :

- Il assiste les équipes pédagogiques dans l'élaboration et l'évaluation des **projets d'école**, des programmations de cycle, dans l'analyse des résultats des élèves, la mise en place des **dispositifs propres à la loi de refondation de l'école** (plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de 3 ans, rénovation de l'EP...). Il peut être amené à participer aux conseils de maîtres et à des évaluations d'écoles.
- Il assiste les directeurs dans l'animation des équipes, l'élaboration et la mise à jour **d'outils de pilotage**.

Suivi des élèves :

- Il apporte son expertise aux équipes d'école dans la mise en œuvre de **réponses adaptées aux besoins des élèves** (différenciation, PPRE, APC,...)

Suivi des enseignants :

- Il **accompagne les enseignants** entrant dans le métier, se préparant à des examens professionnels ou en difficulté professionnelle.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Titulaire du CAFIPEMF, il témoignera de

- compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles (**et plus particulièrement les cycles 1 et 2**) et des domaines d'apprentissage de l'école primaire.
- capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, de conseil, d'initiative, d'autonomie.
- qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
- connaissances des dispositifs spécifiques à **l'éducation prioritaire** (projet de réseau, pôle d'excellence, AE...).
- aptitude à travailler en équipe (communication, organisation, analyse et disponibilité) et avec les outils informatiques et numériques.

3. Conditions de recrutement :

Le candidat sera entendu par une commission composée de trois personnes dont l'IEEN de la circonscription.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Inspection de l'Education Nationale de Strasbourg 6

Adresse actuelle : 112, route de Bischwiller - 67300 Schiltigheim / Tel : 03 88 33 20 59

Future adresse : Direction académique du Bas-Rhin – 65 avenue de la Forêt Noire – 67000 Strasbourg